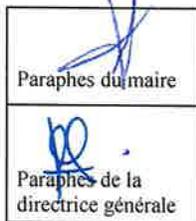




# Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



- 8.23 Acceptation de la soumission pour les services d'un ingénieur dans le dossier des fosses septiques
- 8.24 Projet commun - Récupération des contenants de verre
- 8.25 Plastiques agricoles – Dates des collectes par nos employés
- 8.26 Varia
- 9 Rapport des activités de Monsieur le Maire
- 10 Période de questions pour le public
- 11 Levée de l'assemblée

Prochaine réunion : le 1er avril 2019

---

## 2019-051 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

### 2019-051-1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 FÉVRIER 2019

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du 4 février 2019 soit adopté, tel que présenté en modifiant à la résolution numéro 2019-042 le mot ses pour lire ces et en ajoutant à la fin de la résolution numéro 2019-035 les mots suivants : et pour que ce chemin soit officiellement reconnu comme chemin privé sur les logiciels de localisation.

---

## CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposée à la table du conseil et les suivis demandés par les membres du conseil seront effectués et déposés aux archives après épuration, le tout selon les bons vœux du conseil.

---

## 2019-052 FINANCE

### 2019-052-1 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

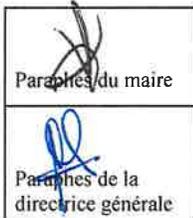
Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu unanimement que les comptes à payer au montant de 13 430,18\$, tels que présentés aux membres du conseil, soient autorisés à être déboursés, en y ajoutant le fournisseur numéro 446 au montant de 1 065,07\$.

---

### 2019-052-2 PRÉSENTATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET DES DÉPENSES DÉJÀ AUTORISÉES DEPUIS LE DERNIER RAPPORT

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu unanimement d'entériner les dépenses incompressibles au montant de 16 649,19\$ et d'entériner les dépenses déjà autorisées par le conseil au montant de 2 778,04\$ tel que présenté aux membres du conseil.

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



### 2019-052-3 PRÉSENTATION DES SALAIRES, DES DÉDUCTIONS À LA SOURCE ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement que les frais de déplacements au montant de 209,80\$ soient autorisés à être déboursés. D'entériner les versements des salaires nets pour le mois de février 2019 au montant de 9 610,19\$ et les déductions à la source du mois de janvier 2019, au montant de 8 029,19\$.

### ----- DÉPÔT DES DERNIERS TRANSFERTS BUDGÉTAIRES 2018 POUR FERMETURE D'ANNÉE

La directrice générale dépose les derniers transferts budgétaires de l'année financière 2018, depuis le dernier rapport.

-----

**MONSIEUR LE CONSEILLER ERIC COURTEAU QUITTE LA RÉUNION À 19H42**

**MONSIEUR LE CONSEILLER ERIC COURTEAU EST DE RETOUR À 19H46**

-----

### 2019-053 AVIS DE MOTION, ADOPTION DE RÈGLEMENT

#### 2019-053-1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 557 VISANT À AJUSTER LE TRAITEMENT DES ÉLUS

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement (incluant le vote du maire, monsieur Herman Herbers):

**QUE** le règlement numéro 557 intitulé : **Règlement visant à ajuster le traitement des élus**, soit et est adopté à ce jour, incluant la correction à l'article 9 pour indiquer ce qui suit :

Exception : L'indexation ne s'applique pas au maire actuel. À sa demande, son salaire reste fixe pour toute la durée de son mandat.

Le règlement numéro 557 fait partie intégrante de la présente résolution.

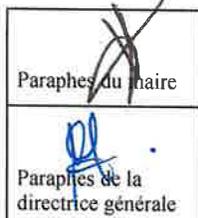
-----

### AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIS

#### 2019-054 RECOMMANDATION DE L'OFFICIER MUNICIPAL EN VOIRIE ET ADJUDICATION DE LA SOUMISSION POUR LE DÉBROUSSAILLAGE

**ATTENDU QUE** des soumissions par invitation ont été demandées pour les travaux de débroussaillage;

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



**ATTENDU QUE** selon la recommandation de l'officier municipal en voirie, le seul soumissionnaire pour les travaux de débroussaillage est conforme aux exigences établies lors des invitations;

**Dans les circonstances**, il est proposé par le conseiller Charles Brochu, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu unanimement que la soumission de 9253-4015 *Québec Inc. (Les entreprises Bailey)* soit retenue et que le contrat pour le débroussaillage de l'année 2019 soit adjugé au prix de 103,48\$ de l'heure, taxes incluses, tel que spécifié dans sa soumission.

-----  
**MONSIEUR LE CONSEILLER ERIC COURTEAU QUITTE LA RÉUNION À 19H47**

**MONSIEUR LE CONSEILLER ERIC COURTEAU EST DE RETOUR À 19H50**  
-----

### **2019-055 RECOMMANDATION DE L'OFFICIER MUNICIPAL EN VOIRIE ET ADJUDICATION DE LA SOUMISSION POUR LA COUPE DE FOIN**

**ATTENDU QUE** des soumissions par invitation ont été demandées pour les travaux de coupe de foin;

**ATTENDU QUE** selon la recommandation de l'officier municipal en voirie, le seul soumissionnaire pour les travaux de coupe de foin est conforme aux exigences établies lors des invitations;

**Dans les circonstances**, il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement que la soumission de 9253-4015 *Québec Inc. (Les entreprises Bailey)* soit retenue et que le contrat pour la coupe de foin de l'année 2019 soit adjugé au prix de 32,77\$ le kilomètre double et 91,98\$ de l'heure pour les travaux effectués à taux horaire, le tout tel que spécifié dans sa soumission. Ces coûts incluent les taxes applicables.

-----  
**2019-056 RECOMMANDATION DE L'OFFICIER MUNICIPAL EN VOIRIE ET ADJUDICATION DE LA SOUMISSION POUR LE BALAYAGE DES RUES ET DES INTERSECTIONS**

**ATTENDU QUE** des soumissions par invitation ont été demandées pour les travaux de balayage de rues et des intersections;

**ATTENDU QUE** selon la recommandation de l'officier municipal en voirie, le seul soumissionnaire pour les travaux de balayage des rues et des intersections est conforme aux exigences établies lors des invitations;

**Dans les circonstances**, il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Éric Courteau et résolu unanimement que la soumission, de *Les Entreprises Myrroy inc.*, pour le balayage de rues et des intersections 2019 soit acceptée au montant forfaitaire de 5 731,50\$ taxes incluses, tel que spécifié dans sa soumission, en date du 8 février 2019.

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

 Paraphes du maire
Paraphes de la directrice générale

### 2019-057 **RÉSOLUTION POUR REPRÉSENTER LA VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES À LA MRC**

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu unanimement de mandater la directrice générale à demander à la MRC du Val-Saint-François de faire vendre pour non-paiement de taxes, l'immeuble suivant qui est en défaut de paiement (selon la liste présentée par la directrice générale), à savoir :

Les matricules : 1363 45 4313, 1461 22 9589, 1364 71 4020, 1261 41 3317, 1260 12 3556, 1561 06 3014, 1662 48 8307, 1362 36 2321

D'autoriser à ce que soient déposées les créances municipales et scolaires (s'il y a lieu), à la MRC du Val-Saint-François, avant le 19 mars 2019, à moins qu'il y ait paiement des arrérages ou qu'une entente de paiement soit intervenue entre le(s) contribuable(s) et la municipalité avant cette date. (Article 985 du Code municipal concernant les prescriptions (LRQ c. D-27.1)).

### 2019-058 **JOURNÉE DE L'ARBRE – DEMANDE D'ARBRES DANS LE CADRE DU MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS – DATE DE LA DISTRIBUTION DES ARBRES ET AUTORISATION DONNÉE À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR COMMANDER LES ARBRES**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale à procéder à la commande d'arbres auprès de l'Association forestière du sud du Québec et que ces arbres soient redistribués aux citoyens de la municipalité le 25 mai 2019 de 10h à 13h.

### 2019-059 **ADOPTION DU PLAN INTERMUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE**

**CONSIDÉRANT** la démarche de planification de sécurité civile entreprise par la Municipalité du Canton de Cleveland;

**CONSIDÉRANT** les responsabilités dévolues à la municipalité dans le cadre de la Loi sur la sécurité civile :

**CONSIDÉRANT** les responsabilités de la municipalité en matière de coordination lorsqu'un sinistre se produit sur son territoire;

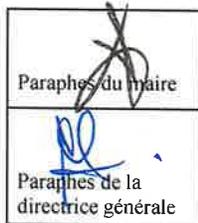
**CONSIDÉRANT** les responsabilités de la municipalité en matière de protection des personnes, des biens et de l'environnement lors d'un sinistre;

**CONSIDÉRANT** la pertinence d'assurer la présence d'une structure municipale de sécurité civile en matière de prévention, préparation, intervention et rétablissement;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité du Canton de Cleveland s'est regroupée avec les municipalités d'Ulverton, du Canton de Melbourne et la Ville de Richmond;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'adopter le plan intermunicipal de sécurité civile et des mesures d'urgence tel que préconisé par la Loi sur la sécurité civile (2001);

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



**CONSIDÉRANT** l'analyse faite à la présente assemblée;

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu unanimement :

Que le conseil adopte le plan intermunicipal de sécurité civile et des mesures d'urgence des quatre municipalités participantes, soit : les municipalités d'Ulverton, du Canton de Melbourne, du Canton de Cleveland et de la Ville de Richmond;

### 2019-060 **CONSTITUTION DE L'ORGANISATION INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ CIVILE (OIMSC)**

**CONSIDÉRANT** la démarche de sécurité civile entreprise par la municipalité du Canton de Cleveland;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité du Canton de Cleveland s'est regroupée avec les municipalités d'Ulverton, du Canton de Melbourne et la Ville de Richmond;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de constituer une organisation intermunicipale de sécurité civile qui aura le mandat de coordonner les efforts de la municipalité du Canton de Cleveland lors d'un sinistre;

Il est proposé par le conseiller Charles Brochu, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu unanimement :

**Que** le conseil désigne officiellement les membres de l'organisation intermunicipale de sécurité civile :

M. Rémi-Mario Mayette, directeur général de la ville de Richmond, coordonnateur des mesures d'urgence;

M. Alexis Grondin-Landry, directeur général adjoint de la ville de Richmond, responsable de la mission communication;

M. Steve St-Laurent, directeur adjoint du Service de sécurité incendie de la région de Richmond, responsable de la mission incendie et sauvetage;

M. Éric Therrien, directeur des travaux publics de la ville de Richmond, responsable de la mission services techniques;

M. François Séguin, directeur des loisirs de la ville de Richmond, responsable de la mission services aux sinistrés;

Mme Claudette Lapointe, directrice générale du Canton de Cleveland, responsable de la mission administration générale;

Mme Cindy Jones, directrice générale du Canton de Melbourne, coordonnatrice des mesures d'urgence (substitut);

Mme Louise St-Pierre, directrice générale du Canton d'Ulverton, responsable de la mission communication (substitut);

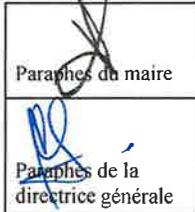
Mme Vicki Turgeon, directrice générale adjointe du Canton d'Ulverton, responsable de la mission administration générale (substitut);

Mme Julie Létourneau, secrétaire-trésorière adjointe du Canton de Cleveland, responsable de la mission services aux sinistrés (substitut);

M. Alain Durocher, directeur du Service de sécurité incendie de la région de Richmond, responsable de la mission incendie et sauvetage (substitut);

M. Yvan Dubeau, Chef d'équipe aux travaux publics de la ville de Richmond, responsable de la mission services techniques (substitut);

**Procès-verbal des délibérations du Conseil  
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



**MONSIEUR LE CONSEILLER ERIC COURTEAU QUITTE LA RÉUNION À 19H54**

**MONSIEUR LE CONSEILLER ERIC COURTEAU EST DE RETOUR À 19H56**

-----

**2019-061 CONSTITUTION DU COMITÉ INTERMUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE (CIMSC)**

**CONSIDÉRANT** la demande de planification de sécurité civile entreprise par la municipalité du Canton de Cleveland;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité du Canton de Cleveland s'est regroupée avec les municipalités d'Ulverton, du Canton de Melbourne et la Ville de Richmond;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de constituer un comité intermunicipal de planification de sécurité civile afin de collaborer à la réalisation et la mise à jour du plan de sécurité civile de la municipalité du Canton de Cleveland;

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu unanimement :

Que le conseil désigne officiellement les personnes suivantes à titre de membres du comité intermunicipal de sécurité civile de la région de Richmond :

M. Rémi-Mario Mayette  
M. Alexis Grondin-Landry  
M. Steve St-Laurent  
M. Éric Therrien  
M. François Séguin  
Mme Claudette Lapointe  
Mme Cindy Jones  
Mme Louise St-Pierre  
Mme Vicki Turgeon

-----

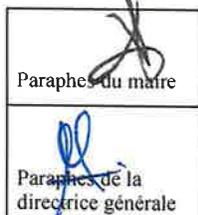
**2019-062 JOURNAL LA TRIBUNE – OFFRE DE PUBLICATION DANS LE JOURNAL POUR RICHMOND ET SA RÉGION**

**ATTENDU QU'** un cahier spécial sur Richmond et ses environs sera publié dans le journal La Tribune;

**ATTENDU QUE** le journal La Tribune offre d'insérer une publicité de la municipalité dans ce cahier spécial;

**Dans les circonstances**, il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu d'autoriser une publicité en couleur de 1/3 page couleur, au coût de 855\$ plus taxes.

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



### ----- JOURNAL L'ÉTINCELLE – OFFRE DE PUBLICATION POUR LA ST-PATRICK

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette offre de publication.

### 2019-063 NOMINATION DE LA NOUVELLE URBANISME – GESTIM

**ATTENDU QUE** la municipalité a fait appel à la compagnie « Gestion Électronique de Services Techniques et d'Inspection Municipale inc. (Gestim) pour combler le poste d'Officier municipal en bâtiments, environnement et urbanisme ;

**ATTENDU QUE** madame Josiane Martel-Ouellet quittera le poste à compter du 21 mars 2019;

**ATTENDU QU'** il y a lieu de nommer une nouvelle personne pour combler ce poste ;

**ATTENDU QUE** le poste d'Officier municipal en bâtiments, en environnement et urbanisme exige l'émission de billets d'infraction pour le respect des règlements de la municipalité ;

**DANS LES CIRCONSTANCES**, il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu à l'unanimité :

**QUE** madame Jennifer Bradley, employée par la compagnie GESTIM, soit nommée : Officier municipal en bâtiments, environnement et urbanisme pour la Municipalité du Canton de Cleveland, à compter du 22 mars 2019;

**QUE** madame Jennifer Bradley soit autorisée à émettre des constats d'infraction aux personnes, morales ou physiques, prises en défaut de ne pas respecter les règlements de la Municipalité.

**QUE** madame Jennifer Bradley soit autorisée à signer différents documents dans la réalisation de ses fonctions;

Le tout tel que prévu dans le courriel reçu le 21 février de monsieur Alexandre Thibault, directeur de Gestim Inc.

D'autoriser le maire et la directrice générale à signer l'entente, s'il y a lieu, avec GESTIM.

Cette dépense est déjà prévue au budget 2019.

### 2019-064 LES JEUX DU QUÉBEC ESTRIE – DEMANDE DE DONNS

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement d'autoriser un don au montant de 50\$ directement à l'athlète de la municipalité soit : Lucretia Coddington. Que cette dépense non prévue au budget 2019 soit puisée dans le poste « Dons-Divers 2019 ».

**Procès-verbal des délibérations du Conseil  
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



**2019-065 ENTÉRINER LA DEMANDE D'APPUI DU WALES HOME DANS LE CADRE DU FONDS D'INITIATIVES CULTUREL (FIC)**

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu unanimement d'entériner l'appui à la résidence Wales Home afin d'obtenir une subvention auprès de la MRC / Fonds d'initiatives Culturel (FIC) pour un projet de la Fête du nouvel An 2019 où toutes les cultures pourront se joindre dans un lieu significatif au niveau du patrimoine culturel et historique du Val-Saint-François.

-----  
**SUIVI – ÉLECTIONS**

La directrice générale informe les membres du conseil qu'il y a deux candidats pour les élections partielles du district numéro 1, soit : Denis Auclair et Daniel Braün.

-----  
**2019-066 CLUB 4H DE RICHMOND – DEMANDE DE PUBLICITÉ**

Il est proposé par le conseiller Charles Brochu, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu unanimement d'autoriser une publicité au montant de 130\$ dans le programme 2019 du club 4-H. Que le 10\$ additionnel non prévu au budget 2019 soit puisée dans le poste « Dons-Divers 2019 ».

-----  
**2019-067 SPE – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR L'ÉVALUATION DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX**

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu unanimement d'accepter la soumission pour l'évaluation des bâtiments municipaux de *SPE assurances* au montant de 1 105,00\$ taxes incluses, le tout tel que prévu dans la soumission du 28 février 2019.

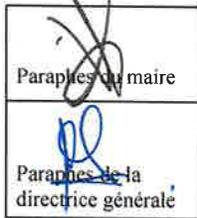
-----  
**2019-068 CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE – NOMINATION D'UN BÉNÉVOLE ET PARTICIPATION AU 5 À 7**

Il est proposé par le conseiller Charles Brochu, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu à l'unanimité:

**QUE** lors de la soirée reconnaissance 2019 de l'action bénévole, soit nommé et reconnu bénévole de l'année, monsieur Guillaume Cayer-Richard pour son bénévolat effectué auprès du Tournoi Mousquiri.

**QUE** la présence de monsieur le maire Herman Herbers soit confirmée au Centre de Bénévolat de Richmond pour la soirée reconnaissance.

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



### 2019-069 CHEMIN DE LA GRANDE LIGNE – AUTORISATION POUR DÉTOUR

**ATTENDU QUE** le Ministère des Transports effectuera des travaux de réfection du pont de la Grande Ligne, dans le 9<sup>ème</sup> rang de Saint-Claude;

**ATTENDU QUE** le chemin de détour présenté par le Ministère s'effectuera sur une portion de notre territoire;

**ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Cleveland doit donner son accord pour ce trajet;

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Éric Courteau et résolu unanimement d'accepter le détour proposé par le Ministère des Transports pour la réfection du pont de la Grande Ligne, pour une période approximative de quatre semaines.

Par contre, si la circulation par ce détour occasionnent des bris à nos infrastructures, le Ministère des transports devra réparer le chemin et défrayer les frais pour ces réparations.

### 2019-070 ÉTABLISSEMENT DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL POUR L'ÉLECTION GÉNÉRALE DU 31 mars 2019

**CONSIDÉRANT QU'** une élection partielle sera tenue le 31 mars 2019 et qu'en vertu de l'article 88 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le conseil d'une municipalité peut établir de nouveaux tarifs de rémunération pour le personnel électoral;

**CONSIDÉRANT QU'** il est de plus en plus difficile de recruter du personnel électoral pour le motif salarial;

**CONSIDÉRANT QUE** le pourcentage d'indexation du tarif des rémunérations payables aux employés lors d'élections et de référendums municipaux pour l'exercice 2018 est de 1,502%;

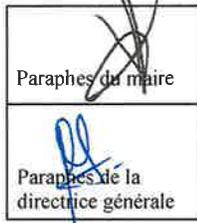
**CONSIDÉRANT QUE** le pourcentage d'indexation du tarif des rémunérations payables aux employés lors d'élections et de référendums municipaux pour l'exercice 2019 est de 1,869%;

**CONSIDÉRANT QUE** ces indexations ont été intégrés au Règlement sur les tarifs des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux;

**EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS**, il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Éric Courteau et résolu:

**QUE** les nouveaux salaires pour le personnel électoral, à compter de 2019, soient modifiés et ce, selon le tableau suivant :

RÉMUNÉRATION S'IL Y A LA TENUE D'UN SCRUTIN	Rémunération du Personnel électoral Élections 2019	Ancienne Rémunération du personnel Élections 2017
PRÉSIDENT(E) D'ÉLECTIONS (incluant toutes les tâches et le Vote Itinérant)	2170,79 \$	2100 \$
ADJOINT(E) À LA PRÉSIDENT(E) D'ÉLECTIONS	1085,40 \$	1050 \$
SECRÉTAIRE D'ÉLECTIONS ¾ de la rémunération de la présidente d'élections	1628,09 \$	1575 \$



## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

FORMATION POUR LES AUTRES MEMBRES DU PERSONNEL ÉLECTORAL	24,25 \$/séance	23,50\$/séance
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE RÉVISION	15,51 \$/ heure	15,00\$/ heure
SECRÉTAIRE DE LA COMMISSION DE RÉVISION	14,32 \$/ heure	13,85\$/ heure
AGENT RÉVISEUR DE LA COMMISSION DE RÉVISION	14,32 \$/ heure	13,85\$/ heure
SCRUTATEUR (JOUR DU SCRUTIN)	216,05 \$	209 \$
SCRUTATEUR (JOUR VOTE PAR ANTICIPATION)	155,06 \$	150 \$
SCRUTATEUR BVA (DÉPOUILLEMENT LE JOUR DU SCRUTIN)	55,82 \$	54 \$
SECRÉTAIRE DU BUREAU DE VOTE (JOUR DU SCRUTIN)	199,51 \$	193 \$
SECRÉTAIRE DU BUREAU DE VOTE (JOUR VOTE PAR ANTICIPATION)	143,69 \$	139 \$
SECRÉTAIRE DU BUREAU DE VOTE – BVA (DÉPOUILLEMENT LE JOUR DU SCRUTIN)	50,65 \$	49 \$
PRÉPOSÉ À L'INFORMATION ET AU MAINTIEN (PRIMO) (JOUR DU SCRUTIN)	199,51 \$	193 \$
PRÉPOSÉ À L'INFORMATION ET AU MAINTIEN (JOUR VOTE PAR ANTICIPATION)	143,69 \$	139 \$
PRÉSIDENT DE LA TABLE DE VÉRIFICATION (JOUR DU SCRUTIN)	199,51 \$	193 \$
PRÉSIDENT DE LA TABLE DE VÉRIFICATION (JOUR VOTE PAR ANTICIPATION)	143,69 \$	139 \$
MEMBRE DE LA TABLE DE VÉRIFICATION (JOUR DU SCRUTIN)	182,97 \$	177 \$
MEMBRE DE LA TABLE DE VÉRIFICATION (JOUR VOTE PAR ANTICIPATION)	131,28 \$	127 \$
SUBSTITUT (Sera disponible pour toute la journée du scrutin) (les substituts peuvent remplacer soit un scrutateur ou une secrétaire du bureau de vote et ce, à tout moment pendant la journée du 5 novembre 2017)	67,19 \$	65 \$

S'IL N'Y A PAS DE SCRUTIN :

PRÉSIDENTE D'ÉLECTIONS	1085,50 \$	1050\$
ADJOINT(E) À LA PRÉSIDENT(E) D'ÉLECTIONS ½ du salaire de la présidente d'élections	542,75 \$	525\$
SECRÉTAIRE D'ÉLECTIONS ¼ du salaire de la présidente d'élections	814,13 \$	788\$

Le Dîner (Buffet froid) et le souper (genre Pizza) seront payés par la municipalité avec le budget « Élections ».

-----

**CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE – INVITATION AU LANCEMENT DU  
LIVRET PROMOTIONNEL DU CAB**

Monsieur le maire, Herman Herbers, confirme sa présence pour participer au lancement du livre promotionnel du CAB.

-----

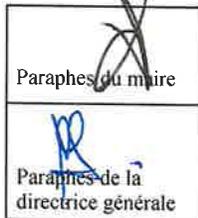
**2019-071 CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS – FRAIS D'INSCRIPTION**

**ATTENDU QUE** le Centre de services partagés du Québec offre un regroupement d'achats pour l'achat de portables ;

**ATTENDU QUE** pour avoir la possibilité de commander les produits, cette offre nécessite désormais un abonnement annuel de 500\$;

**ATTENDU QUE** plusieurs tentatives d'appel ont été effectuées pour se faire valider ses frais d'abonnement annuels et qu'il n'y a eu aucun retour d'appel de la part du Centre de services partagés du Québec;

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



**ATTENDU QU'** une résolution, numéro 2019-048, a été adoptée le 4 février 2019 pour cette adhésion;

**DANS LES CIRCONSTANCES**, il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu à l'unanimité de ne pas adhérer à au regroupement d'achats pour l'achat de portables et d'annuler la résolution numéro 2019-048.

---

### 2019-072 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR LES SERVICES D'UN INGÉNIEUR DANS LE DOSSIER DES FOSSES SEPTIQUES

**ATTENDU QUE** des soumissions par invitation ont été demandées pour les services d'un ingénieur dans le dossier des fosses septiques;

**ATTENDU QUE** selon la recommandation de la directrice générale, la soumission de Environnement LCL Inc. est complète et conforme aux exigences établies lors des invitations;

**Dans les circonstances**, il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu unanimement que la soumission de *Environnement LCL Inc.* soit retenue, le tout tel que prévu dans sa soumission en date du 11 février 2019, offre de service no. OS-3182.

---

### ----- PROJET COMMUN – RÉCUPÉRATION DES CONTENANTS DE VERRE

Ce point sera rediscuté à une prochaine réunion de conseil car la MRC du Val-Saint-François travaille déjà sur ce dossier.

---

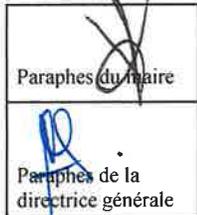
### 2019-073 PLASTIQUES AGRICOLES – DATES DE COLLECTES PAR NOS EMPLOYÉS

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement d'entériner les dates de collecte par notre personnel de voirie, pour la récupération des plastiques agricoles les 21 février et 21 mars 2019, en attente du service offert par la MRC du Val-Saint-François.

---

### RAPPORT DES ACTIVITÉS DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire Herman Herbers fait mention au conseil municipal des activités qui se sont produites depuis son dernier rapport d'activités.



## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

### PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

La période de questions au public a été allouée.

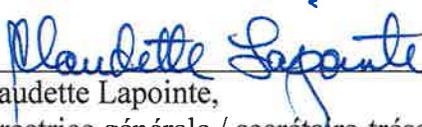
Il y a eu l'intervention de messieurs Marcel St-Pierre, François Poudrier, Martin Lessard sur les points suivants :

- Terrain pour usine de saucisses
- Zone agricole pour commerce
- Dépôt des feuillets pour carrières et sablières
- Système d'enregistrement électronique

### 2019-074 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu que la séance soit levée à 20h44.

  
Herman Herbers, Maire

  
Claudette Lapointe,  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

### CERTIFICAT DE CRÉDIT 2019-03

Je, soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour couvrir le montant des dépenses autorisées par le conseil municipal de la Municipalité du Canton de Cleveland aux termes des résolutions, adoptée lors de l'assemblée du 4 mars 2019.

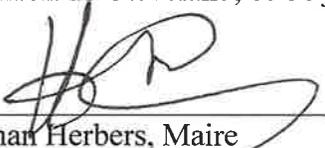
À Canton de Cleveland, ce 5e jour du mois de mars de l'an deux mille dix-neuf.

  
Claudette Lapointe,  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

### APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 5e jour du mois de mars de l'an deux mille dix-neuf.

  
Herman Herbers, Maire